

## ALCOOL ASSISTANCE

Avoir le désir de rompre avec l'alcool, accepter l'aide des autres, rétablir la communication avec l'aide de ceux qui connaissent ce problème, choisir des soins appropriés. Vous avez un problème avec l'alcool. Un de vos proches souffre de ce mal. Le silence, l'isolement rendent vos relations difficiles, ne restez pas seuls, venez nous en parler simplement l'un ou l'autre, ensemble si vous pensez que c'est possible.

Permanence à la MDU : 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 14h à 16h.

## ADMD

Depuis 1980, l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité milite pour que chaque Française et chaque Français puisse choisir les conditions de sa propre fin de vie, conformément à ses conceptions personnelles de dignité et de liberté.

L'ADMD s'efforce de faire connaître et de contribuer à faire respecter les droits des malades inscrits dans le code de la Santé publique, droits définis, entre autres, par les lois du 4 mars 2002 (loi Kouchner) et du 22 avril 2005 (loi Leonetti). Elle propose par exemple des modèles de rédaction de directives anticipées et de désignation de la personne de confiance, documents essentiels pour garantir à chacun son parcours de fin de vie.

Permanence à la MDU : le 1<sup>er</sup> mardi du mois, de 10h30 à 12h. (hors vacances scolaires)

## VIE LIBRE

Le Mouvement national Vie libre a pour but de soutenir les personnes malades de l'alcool, par l'aide à la guérison, la promotion des buveurs guéris et par la sensibilisation.

Permanence à la MDU : 1<sup>er</sup> jeudi du mois, de 14h à 16h.



Etablissement Public de Santé Mentale  
Etienne Gourmelen  
QUIMPER



## La Maison Des Usagers



Un lieu d'information, d'écoute et  
d'entraide ouvert à tous

(patients, proches,  
professionnels...)

**Maison Des Usagers  
EPSM Etienne Gourmelen  
Kervaliou 1**

1, rue Etienne Gourmelen  
CS 16003  
29107 Quimper Cedex

*Accès : Bus ligne 7, arrêt Hent Glaz (ou Kerfily)  
Bus ligne 10, arrêt Pôle Emploi*

La maison des usagers est située dans le même bâtiment que la cafétéria.

### **LA MAISON DES USAGERS EST UN LIEU :**

#### **→ de soutien et d'entraide pour :**

- échanger avec des personnes qui partagent leur expérience de la maladie,
- bénéficier d'une écoute, d'un soutien, d'un conseil par des personnes qui vivent ou ont vécu la maladie au quotidien,
- sortir de l'isolement, être orienté(e) vers des groupes d'entraide mutuelle (GEM) ou des groupes de parole,
- rejoindre une association, s'impliquer dans une action solidaire

#### **→ d'information sur un problème de santé pour :**

- en savoir plus sur une maladie ou une préoccupation de santé,
- trouver des informations sur les médicaments et les traitements,
- s'informer sur l'organisation des soins, les thérapies.

#### **→ d'information sur ses droits pour :**

- se renseigner sur les droits des malades,
- connaître les possibilités de recours ou de médiation,
- identifier le rôle des différents organismes d'aide au respect des droits.

#### **→ d'éducation à la santé pour :**

- s'informer sur les conséquences liées à la consommation de tabac, d'alcool ou de drogues,
- apprendre à mieux se nourrir, dormir...

### **LA MAISON DES USAGERS N'EST PAS UN LIEU DE SOINS.**

Les informations disponibles ne peuvent remplacer une consultation auprès d'un professionnel qualifié. Les équipes de soins de l'EPSM Etienne Gourmelen sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

### **LA MAISON DES USAGERS N'EST PAS UN LIEU DE RECLAMATIONS.**

Mais les personnes qui s'y présentent peuvent être orientées vers les services compétents pour écouter leurs réclamations et recevoir leurs plaintes.

### **LA MAISON DES USAGERS MET A VOTRE DISPOSITION :**

- des permanences d'accueil assurées par des associations de patients et de proches, et des associations d'écoute,
- des brochures d'information,
- des livres, des guides dans le domaine de la santé

### **UNAFAM**

L'Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques est une association reconnue d'utilité publique qui regroupe les familles, amis et personnes concernées par les troubles d'un proche. Elle a pour mission d'accueillir, soutenir, former et informer les personnes confrontées à la maladie psychique d'un des leurs. Pour ce faire, elle organise des groupes de paroles, des journées de formation et d'information, met à disposition des documents, revues et livres.

*Permanence à la MDU : 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 14h à 15h. (hors vacances scolaires)*

### **UFC QUE CHOISIR**

L'Union Fédérale des Consommateurs—Que choisir est une association. Elle a pour objectif de défendre les intérêts des consommateurs et œuvre de façon indépendante

*Permanence à la MDU : le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois, de 14h à 15h30 (hors vacances scolaires)*

### **GEM L'ENVOL**

Le groupe d'entraide mutuelle propose un espace d'accueil convivial où celles et ceux qui ont vécu ou qui vivent des souffrances psychiques peuvent retrouver une vie sociale dans un esprit d'entraide et de respect mutuel. Chacun peut participer aux activités collectives voire en animer.

*Permanence à la MDU : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois, de 14h à 16h.*